

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE : DECOUVERTE PROFESSIONNELLE EN CLASSE DE 3^e

- ODP3 :

- **Arrêté du 14 février 2005 - BOEN n° 11 du 17 mars 2005** – Enseignement de l'option facultative de découverte professionnelle (trois heures hebdomadaires) en classe de 3^e
- Découverte professionnelle en classe de troisième – ODP3h – **Orientations pédagogiques – Document d'accompagnement** – MEN – Direction de l'enseignement scolaire
- **EDUSCOL** : http://eduscol.education.fr/D0072/dp_accueil.htm
- **ONISEP** : <http://www.onisep.fr/onisep-portail/portal/group/gp>
- **Académie de Bordeaux** : <http://www.ac-bordeaux.fr/pedagogie/ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques-transversales/valorisation-de-l-enseignement-professionnel/college-nouvelle-troisieme-option-decouverte-professionnelle.html>

- MDP6

- **Arrêté du 14 février 2005 – BOEN n° 11 du 17 mars 2005** – Enseignement du module de découverte professionnelle (six heures hebdomadaires) en classe de 3^e
- Découverte professionnelle en classe de troisième – module 6 h – **Orientations pédagogiques – Document d'accompagnement** – MEN – Direction de l'enseignement scolaire **EDUSCOL** : http://eduscol.education.fr/D0072/dp_accueil.htm
- **ONISEP** : <http://www.onisep.fr/onisep-portail/portal/group/gp>
- **Académie de Bordeaux** : <http://www.ac-bordeaux.fr/pedagogie/ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques-transversales/valorisation-de-l-enseignement-professionnel/troisieme-a-module-decouverte-professionnelle-6-heure.html>

Documentation pédagogique :

- **La découverte professionnelle – Guide pour les enseignants, les conseillers d'orientation-psychologues et les formateurs**, Alain CRINDAL, Régis OUVRIER-BONNAZ, Delagrave Pédagogie Edition
- **Ressources : partenariat avec le monde professionnel** : <http://www.ac-bordeaux.fr/ia33>

Sites professionnels à consulter :

Etc....

ELEMENTS NOTIONNELS

I – Analyse du travail... métier, compétences, emploi ...

Préambule à la question de l'analyse du travail et de la connaissance des métiers :

« Quand on aborde la question de la connaissance des métiers, on se heurte à un premier obstacle : l'activité professionnelle n'est pas directement accessible à celui qui la regarde. Elle n'est pas transparente et ne se donne pas à voir à celui qui veut la comprendre et la décrire. L'activité n'est pas seulement inaccessible au regard extérieur, elle l'est aussi à celui qui l'effectue. ... »

Aborder la connaissance des métiers en milieu scolaire implique de construire avec les élèves des activités de comparaison entre les professionnels exerçant la même activité. »

Alain CRINDAL, Régis OUVRIER BONNAZ, 2006, La découverte professionnelle, p. 63 – Collection Delagrave Pédagogie et formation

o
o o

Métier :

1 - « c'est le corpus cohérent des savoirs, savoir-faire et savoir-être faisant appel à un ou plusieurs domaines structurés de connaissances et nécessaires à l'exercice de plusieurs emplois d'une même famille. (...) Un même métier peut s'exercer en changeant d'emploi et en changeant d'entreprise. »

LE BOTERF Guy, 1990. *L'ingénierie et l'évaluation de la formation*, Les Éditions d'Organisation, Paris, p. 110.)

2 – « Le métier de nos jours, fait d'abord référence à une place dans la division du travail, à un secteur d'activité économique, à des emplois, à des formes et à des conditions d'emploi, à un niveau de rémunération, à un statut social. Il renvoie à un corpus de connaissances et de comportements professionnels, à une technique, à une formation professionnelle, organisée par l'appareil de formation ou une école, sanctionnée par un diplôme, recherchée sur le marché du travail, débouchant sur une collection d'emplois identifiables, positionnés dans la grille des qualifications et ouvrant à des perspectives de carrière. Il fait enfin référence, pour les métiers les plus traditionnels, à une catégorie socio-professionnelle ».

Mireille DADOY 1989. *Le retour au métier*, Revue française des affaires sociales.

Compétence :

Combinaison et mobilisation pertinente, par le sujet, de ressources incorporées (savoirs, savoir-faire, savoir-être, expériences) et de ressources de l'environnement (moyens de travail, informations, réseaux relationnels), en vue d'agir en situation plus ou moins complexe, en satisfaisant à des exigences.

(À partir de LE BOTERF Guy, 1997. *De la compétence à la navigation professionnelle*, Les Éditions d'Organisation, Paris.)

Emploi :

«Ensemble théorique représentant une famille de postes de travail, ayant des caractéristiques communes (missions, activités...) et faisant donc appel à des compétences proches ou similaires. »

LE BOTERF Guy, 1990. *L'ingénierie et l'évaluation de la formation*, Les Éditions d'Organisation, Paris, p. 20.)

L'emploi renvoie à une appartenance fonctionnelle.

Plusieurs nomenclatures et classifications vont apparaître :

- le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) publié en 1974 sous la responsabilité du Ministère du Travail, le Répertoire Français des Emplois (RFE) élaboré par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) et les fiches métiers de l'ONISEP.

Poste de travail :

1 - Le poste de travail est le lieu précis où le travailleur effectue son travail, il est fonction du degré d'équipement (mécanisation, informatisation...) et du type d'organisation du travail dominant dans le lieu où il est implanté.

2 - « Unité élémentaire de la division du travail dans l'entreprise, le poste de travail est constitué de l'ensemble des tâches réalisées par une personne. »

LE BOTERF Guy, 1990. *L'ingénierie et l'évaluation de la formation*, Les Éditions d'Organisation, Paris, p. 24.)

Activité :

- « L'activité est un ensemble de tâches coordonnées »

- L'activité, comprend la « tâche prescrite » et ce qui se fait, « la tâche effective », la tâche revue par le professionnel.

Tâche :

- C'est une opération élémentaire (intellectuelle ou manuelle) à effectuer sur un poste de travail.
- La tâche indique ce qui est à faire :
 - o la tâche à réaliser : ce qui est attendu de la réalisation
 - o la tâche prescrite est une formulation de ce qui est attendu
- *L'activité, indique ce qui se fait...*

II - Entreprise – secteurs – branche, classifications

L'entreprise :

Organisation qui met en œuvre différents facteurs de production (des hommes, des capitaux, des machines, du savoir-faire, des matières premières) qu'elle combine pour produire des biens et des services.

3 secteurs économiques

Un secteur d'activité regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) :

- **Secteur primaire : ensemble des activités économiques productrices de matières premières, comme l'agriculture, la pêche, les mines**
- **Secteur secondaire : ensemble des activités économiques qui correspondent à la transformation des matières premières en biens de production ou en biens de consommation**
- **Secteur tertiaire : ensemble des activités qui produisent des services**

A noter l'inter-relation entre les différents secteurs, notamment la fusion des activités industrielles et des activités de services

Ex : les fabricants de matériel informatique ne vendront pas des ordinateurs mais un ensemble comprenant des machines, des logiciels et des services d'assistance.

Branche :

Une branche regroupe des entreprises qui produisent un même bien ou service. Une entreprise peut appartenir à plusieurs branches.

Fonctions de l'entreprise :

La vie de l'entreprise nécessite l'accomplissement de certaines activités pouvant être regroupées autour de fonctions concourant à un même but :

- fonction direction
- fonction production
- fonction commerciale
- fonction logistique
- etc...

Classification des entreprises :

(activité principale à considérer)

- **Selon la nature de la production :**
 - o **Production de biens :** réalisation de produits matériels
 - bien durable : durée de vie longue et usage répété dans le temps (maison, meuble, HIFI, voiture...)
 - bien non durable : durée de vie courte lié à l'utilisation (ex : alimentation)
 - o **Production de services :** réalisation des biens immatériels non stockables. L'activité de production et de commercialisation ou de consommation sont simultanées (traversée en bateau, coiffeur)
- **Selon l'activité économique :**
 - o L'entreprise industrielle : fabrique des produits finis ou semi-finis en transformant des matières premières ou en assemblant des composants (ex : industrie automobile...)
 - o L'entreprise commerciale revend sans transformation des marchandises ou vend des services (boutique de vêtements, Cabinet d'assurances...)
 - o L'entreprise artisanale : implique un travail manuel dont l'activité est coordonné par le dirigeant qui exerce seul son métier avec au plus 10 salariés.
 - o La société de services ne produit pas de bien matériel mais élabore un service en utilisant les moyens dont elle dispose : elle vend des biens immatériels : (agence de voyages, ent de propreté...)
- **Selon le but de l'activité**
 - o Production marchande : production de biens ou de services destinés à la vente sur un marché dans le but de réaliser un bénéfice (entreprise à but lucratif)
 - o Production non marchande : elle vise la production de services fournis à titre gratuit ou quasi gratuit
 - par les administrations publiques et les collectivités territoriales : écoles, hôpitaux, œuvres sociales, cantines, enlèvement des ordures ménagères, routes...
 - par des institutions sans but lucratif : syndicats, comités d'entreprises, associations à caractère humanitaire, ...)
- **Selon la taille :**
 - o Moins de 10 salariés : TPE : très petites entreprises
 - o De 10 à 499 salariés : PME : Petites et moyennes entreprises
 - o + de 500 salariés : GE : Grandes entreprises
- **Selon le chiffre d'affaires, selon le statut juridique,....**

III - Voies d'accès aux qualifications et diplômes

Les voies d'accès aux qualifications : (du niveau V au niveau I)

- **Formation initiale**
 - o **sous statut scolaire ou universitaire :** filières : générale, professionnelle, technologique, universitaire
 - o **en apprentissage :** filières : professionnelle, universitaire
- **Formation continue**
- **Validation des acquis de l'expérience (VAE)**

Niveaux de qualification et diplômes

Niveaux	Qualification	Diplômes et titres
VI	Sans qualification	Sans
V	Employé/Ouvrier qualifié	CAP/ BEP/ MC
IV	Technicien	BP/BAC PRO/ BAC/BT...
III	Technicien Supérieur	BTS/DUT, DEUG
II – I	Cadre	Master / LMD / titres d'ingénieur...

A noter :

Cette grille met en correspondance le classement des emplois avec celui des formations à des fins de prévisions. Elle repose sur une conception adéquationniste étroite de la formation-emploi : un emploi correspondant à un niveau de formation. Cet ajustement étant plus ou moins effectif...

IV – NOTIONS RELATIVES A L'EVALUATION / NOTATION

Evaluer :

Se prononcer sur le degré d'adéquation entre un ensemble d'informations prélevées concernant la production d'un élève, et un ensemble de critères et d'indicateurs constituant un modèle de référence, pour pouvoir prendre une décision pédagogique concrète et valide.

(À partir de DE KETELE Jean Marie, 1985. *Docimologie. Introduction aux concepts et aux pratiques*, Cabay éditeur, Louvain-La-Neuve.)

Indicateur :

Point de repère, particulier et concret, servant de base à un jugement d'appréciation.

Noter :

Apporter une appréciation chiffrée en utilisant un barème préalablement établi.
